



MDPH – CR audience Mme IVANDEKICS

Le SE UNSA a été reçu au conseil départemental ce jeudi 14 janvier par Mme IVANDEKICS, Vice Présidente en charge de la MDPH.

Le SE UNSA s'est appuyé sur les nombreux témoignages des collègues dans les écoles et le travail mené avec les enseignants référents lors de la réunion d'information du 13 janvier.

Le SE UNSA a tenu à associer à cette audience :

- 1 enseignant référent,
- 1 directeur de Garges.

L'Inspectrice chargée de l'ASH participait également à cette rencontre.

Le SE UNSA a demandé :

- 1 accès direct au logiciel de suivi des dossiers pour les référents et directeurs,
- 1 exemplaire des notifications systématiquement envoyé aux enseignants référents,
- 1 allongement de durée de validité des notifications,
- Pour les renouvellements, la mise en place d'un simple document (fiche navette) indiquant les seules modifications et nouveaux besoins,
- La réduction des délais de traitement des dossiers.

Un nouveau logiciel « CAPDEMAT » devrait voir le jour rapidement et permettre aux référents et directeurs de suivre l'évolution en temps réel du traitement des dossiers. Ce logiciel devrait également permettre de scanner les nouveaux documents qui seraient de fait et en temps réel ajoutés aux dossiers.

Les enseignants référents devraient être rapidement invités pour une visite des locaux de la MDPH, des services, et notamment du service courrier et numérisation.

Le SE UNSA est également intervenu sur les moyens matériels alloués aux référents (suivi du budget par exemple) **et a dénoncé des dysfonctionnements dans certains collèges.**

A noter :

- 10.000 demandes annuelles,
- 7.000 dossiers traités par 7 collègues PE spécialisées mis à la disposition de la MDPH.

Il a été convenu avec l'Elue une nouvelle rencontre pour faire un point d'étape et poursuivre le travail d'amélioration.